

Compte rendu du CTPL du 06/02/2006

Siégeaient pour la CGT : F. BOURGEOIS / F.DOUGNAC / M. RABILLARD / G. FRELIN

A l'ordre du jour :

- approbation PV du 21.10.2005
- répartition ORE 2005/2006
- exécution budget 2005
- budget 2006
- présentation du BOP
- pont naturel 2006
- questions diverses

☞ Approbation du procès verbal du 21/10/2005

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité

☞ ORE

L'O.R.E a donné 129 emplois nets à notre département, l'effectif réel étant de 127 agents. Le trésorier payeur général n'a pas demandé de personnels supplémentaires à l'administration centrale, justifiant sa décision par le fait que les effectifs risquent d'être revus à la baisse dans les prochaines années ...

Remarque : bref, on est toujours perdant en terme d'emplois ! On diminue quand on a trop d'effectif, mais on augmente pas quand on en a pas assez ... **pas étonnant après, que nous n'ayons pas d'arrivée lors des mouvements de mutations nationaux !!!**

Il n'y a donc pas de bouleversement majeur : La trésorerie de LUZECH perd un demi emploi tandis que celle de ST GERY en récupère un demi (sans conséquence sur le terrain, ces deux trésoreries ayant réellement deux agents chacune). La trésorerie de LABASTIDE MURAT voit un emploi de C transformé en B ce qui correspond à la réalité de ce poste.

Concernant les modes de calcul de l'O.R.E, les représentants C.G.T réaffirment leur franche et nette opposition à ce système injuste et inadapté et ont donc refusé de participer au vote (voir motion ci-dessous)

MOTION C.G.T SUR L'O.R.E

Comme chaque année, ce présent CTPL va discuter de la répartition de la pénurie entre les divers postes du Lot.

Bien évidemment, la C.G.T rejette l'ORE et sa logique et continue à revendiquer un véritable recensement de la masse de travail à accomplir.

Comment en effet (alors que le Trésor Public n'a pas encore perdu de mission essentielle, ni encore révolutionné son système informatique) expliquer la perte de 7 emplois bruts entre 2002 et 2005 ? Comment cautionner que le paramètre « enjeux » fasse perdre plus de 9 emplois à notre département alors que la charge de travail reste la même quelles que soient les sommes « en jeux » ? Comment comprendre que les nouvelles tâches obligatoires imposées par la direction ne soient absolument pas prises en compte (interlocuteur fiscal unique dans la fonction guichet, aide au fuel, statistiques diverses auxquelles il faut répondre immédiatement, gestion et maintenance du parc informatique, déploiement d'HELIOS) ?

Au final pourtant, l'ORE reconnaît la carence de 2,07 emplois dans le LOT, carence ensuite étrangement corrigée dans d'autres tableaux. Donc, même les carences reconnues par un outil injuste ne sont pas comblées.

En conséquence, que l'on ne compte pas sur la CGT pour reconnaître l'ORE, ni pour participer au vote concernant les pseudos résultats de ce fumeux outil !

- Pas de commentaire particulier de la parité administrative à notre déclaration...

VOTE:

- ADMINISTRATION : Pour
- F.O : contre
- C.G.T : refus de vote

Tableau 4 – Ventilation des emplois par catégorie
Au 1^{er} janvier 2006 suite à l'ORE et une transformation d'emploi.

	Ancienne situation			Nouvelle situation			Evolution	
	Emplois ctpi 2005	Emplois cadres B	Emplois cadres C	Emplois ctpi 2006	Emplois cadres B	Emplois cadres C	Emplois cadres B	Emplois cadres C
CAHORS	15,50	8,00	7,50	15,50	8,00	7,50	0,00	0,00
FIGEAC	11,50	5,50	6,00	11,50	5,50	6,00	0,00	0,00
PAIERIE DEPARTEMENTALE	10,50	5,00	5,50	10,50	5,00	5,50	0,00	0,00
GOURDON	6,50	3,00	3,50	6,50	3,00	3,50	0,00	0,00
SAINT CERE	5,00	2,00	3,00	5,00	2,00	3,00	0,00	0,00
BRETENOUX	4,50	2,00	2,50	4,50	2,00	2,50	0,00	0,00
SOUILLAC	4,00	2,00	2,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00
PUY L EVEQUE	4,00	2,00	2,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00
LALBENQUE + LIMOGNE	4,00	1,00	3,00	4,00	1,00	3,00	3,00	0,00
MONTCUQ + CASTELNAU	3,50	2,00	1,50	3,50	2,00	1,50	2,00	0,00
LACAPELLE-MARIVAL	3,50	2,00	1,50	3,50	2,00	1,50	0,00	0,00
GRAMAT	3,50	2,00	1,50	3,50	2,00	1,50	0,00	0,00
LUZECH	2,50	1,00	1,50	2,00	1,00	1,00	0,00	-0,50
MARTEL	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00
LABASTIDE-MURAT	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	1,00	1,00	-1,00
CAZALS	2,00	1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00
CATUS	2,00	1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00
VAYRAC	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50	0,00	0,00
SAINT GERY	1,50	0,00	1,50	2,00	0,00	2,00	0,00	0,50
LATRONQUIERE	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50	0,00	0,00
SOUS TOTAL POSTES	91,00	39,50	51,50	91,00	40,50	50,50	1,00	-1,00
RECOUVREMENT	4,50	2,00	2,50	4,50	2,00	2,50	0,00	0,00
DEPENSE CFD	3,00	2,00	1,00	3,00	2,00	1,00	0,00	0,00
DEPOTS SERV. FIN.	3,00	1,00	2,00	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00
CEPL GESTION	4,50	1,00	3,50	4,50	1,00	3,50	0,00	0,00
COMPTABILITE	3,50	2,00	1,50	3,50	2,00	1,50	0,00	0,00
PERSONNEL MATERIEL	4,00	2,00	2,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00
SECRETARIAT ET ACCUEIL	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00
CCI	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,00	0,00
AGENTS DE SERVICE	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00
CEPL CONSEIL	1,00	1,00		1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
SOUS TOTAL TG	29,00	11,50	17,50	29,00	11,50	17,50	0,00	0,00
EQUIPE REMPLACEMENT	7,00	3,00	4,00	7,00	3,00	4,00	0,00	0,00
TOTAL DEPARTEMENT	127,00	54,00	73,00	127,00	55,00	72,00	1,00	-1,00

évolution positive

évolution négative

☞ Exécution budget 2005

Présentation générale de l'exécution du budget départemental 2005 par le Directeur Départemental.

La CGT rappelle qu'elle était déjà intervenue sur l'exécution de ce budget lors des précédents CTPL sur le sujet. Elle confirme les remarques qu'elle a déjà formulées à cette occasion, notamment en matière d'affranchissement dont elle avait souligné la faiblesse du budget initial et qui a du être abondé.

Suite à la demande de la CGT de « mutualiser », avec d'autres administrations, les maintenances techniques, le TPG souligne que pour des raisons de matériels et de contrats différents cela n'est guère possible.

Pas de vote demandé sur cette partie de l'ordre du jour.

Budget 2006

Présentation et commentaires des différents tableaux par la direction : +1.50% par rapport à la base budgétaire départementale 2005. **Premier budget entièrement conçu selon les nouveaux principes de fonctionnement de la LOLF** : ainsi une 1^{ere} dotation de 50% du budget de fonctionnement a été délivré le 14 janvier 2006.

<u>budget global départemental 2006</u>		<u>Eléments de calcul de certaines prévisions budgétaires :</u>
Prévision fonctionnement	981 398	<u>Fluides</u> : moyenne de la consommation des exercices 2004 et 2005, augmentée de 5%. <u>Nettoyage</u> : montant des contrats en cours. Un marché régional devrait être passé au cours du premier semestre 2006. <u>Fournitures</u> : une dotation fongible de 61 €/ emploi. <u>Télécommunications</u> : La dotation téléphonique a été revue à la baisse du fait d'une part de la suppression des minitels et des numéros spéciaux et de l'absence de report d'arriéré de factures..
Budget fonctionnement	90%	
Fonctionnement/agent	5 947,87	
Prévision équipement	77 630	
Budget équipement	7%	
Equipement/agent	470,48	
Réserve Gestion	30 000	
TOTAL	1 089 028	

. Possibilité de **faire des économies sur la dotation informatique** car le ratio par agent est élevé dans le LOT.

. **La réserve de 30 000€** sera utilisée pendant l'exécution budgétaire en fonction des besoins.

PROJET DE TRAVAUX IMMOBILIERS :

- ☐ aménagement du hall de la T.G afin d'accueillir au 01/01/07, les agents des domaines.
- ☐ mise sur rail des archives de la T.G.
- ☐ climatisation de la « salle blanche informatique » et du hall de la TG.

Les interventions et réactions des représentants CGT :

- **satisfaction et remerciements** pour avoir pris en compte nos remarques et demandes de l'an passé sur la présentation des documents fournis.
- **Budget 2006 insuffisant** : le montant annoncé du budget initial 2006 est déjà largement inférieur au montant réalisé du budget 2005 (voir tableau en annexe 1). Notamment pour les secteurs concernant le fonctionnement courant des postes et services ou encore la ligne « frais de déplacement » qui diminue fortement.
- Si la plupart des demandes des postes sont satisfaites, **celles d'un montant important n'ont pas été retenues** : T.CAHORS/ T.CASTELNAU/ T.MARTEL/ T.SOUILLAC. De plus, suite à une enquête menée par la CGT avant ce CTPL, plusieurs postes font état de nouvelles demandes.

Réponses de la direction locale :

- on ne peut pas comparer un budget initial avec un budget réalisé ...

- **les frais de changement de résidence ne sont plus compris dans la ligne « frais de déplacement »** et font l'objet d'une affectation ponctuelle dans le cadre de la LOLF. Ce qui explique la diminution visible mais ne modifie pas, globalement, le montant réellement affecté à cette ligne.

- **les demandes non retenues** sont généralement les trésoreries où nous sommes locataires pour lesquelles **les travaux incombent aux propriétaires.**

Dans la discussion :

- ☐ *La direction souhaitant prendre connaissance des nouvelles demandes dont nous sommes détenteurs, la CGT en donne une lecture orale et s'engage à en fournir une liste écrite et détaillée à l'administration pour suites à donner* (courrier envoyé depuis).
- ☐ La CGT obtient que **le cas du chauffage de SOUILLAC soit réétudié** en lien avec les personnels. L'administration souhaitant connaître les raisons de la demande.
- ☐ Un représentant CGT soulève **les difficultés de commande en ligne des fournitures GUILBERT**
=> Le problème va être signalé ...

Pour en terminer, la CGT propose **d'équiper tous les postes du département en scanner** (dans le cadre de l'intranet commun et pour en améliorer les possibilités) **et l'achat d' « enlisseuses »** pour les comptes de gestion (expérience en Loire Atlantique) => La direction va en étudier la faisabilité et la nécessité ...

VOTE:

- ADMINISTRATION : Pour
- F.O : Abstention
- C.G.T: Contre

Pour la CGT, ce budget est largement insuffisant pour prendre en compte tous les besoins nécessaires à l'exercice normal de nos missions de service public de proximité. Les artifices comptables entre budget initial et budget réalisé ne permettent jamais d'établir une comparaison exactement identique puisque le budget réalisé comprend certaines dotations spécifiques variables suivant les années ...et surtout les possibilités !!! Nous ne sommes pas dupes ...

☞ **BOP (budget opérationnel de programme)**

Concrètement, **il s'agit du budget global dont dispose le TPG** depuis l'avènement de la LOLF.

Aux dépenses de fonctionnement, ci-dessus abordées, **s'ajoute dorénavant, les dépenses de personnel avec la fameuse fongibilité asymétrique** permettant d'utiliser des crédits de personnels pour le fonctionnement ... mais pas l'inverse !

Le but du BOP est de passer d'une logique de moyens à une logique de résultats **grâce notamment à la fixation d'objectifs précis associés à des indicateurs de performance.**

Voici donc la fameuse machine liant nos moyens, nos effectifs aux résultats d'objectifs contestables et pour lesquels, bien sur, nous n'avons jamais notre mot à dire !!

☞ **Pont naturel**

Le pont naturel de l'ascension le jeudi 26 mai 2006 est retenu.

A cette occasion, la CGT renouvelle son exigence à ce que le lundi de pentecôte soit de nouveau **un jour férié normal**. *C'est-à-dire sans prélèvement automatique d'une journée ARTT ... ou de congés annuel ce qui constitue une atteinte aux 27 jours obligatoires de droits aux congés!!*

☞ **Questions diverses**

- La CGT signale des difficultés d'utilisation du **local à vélo de la TG** => d'après la direction **le local est libre d'accès** pour ceux qui souhaitent l'utiliser ...

- où en est-on de notre demande de formation à l'intranet commun ? => devrait être dans le prochain catalogue de formation départementale.

- la CGT souhaite une formation ou un glossaire à l'anglais technique pour améliorer la compréhension avec les usagers de langue anglaise => les possibilités vont être étudiées ...

Infos diverses :

- . 1 changement de typologie ARTT d'un agent qui souhaite passer au système du forfait.
- . Création d'un emploi de RP (receveur percepteur) à la TG à compter du 01/07/06.

**Solidaire, passolitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...**

Nom prénom :
Adresse administrative :
.....
Grade : Echelon/Indice :
Temps partiel : Prélèvement automatique (o/n)
Date : Signature



PROJET DE BUDGET DEPARTEMENTAL 2006

Nature des dépenses	BUDGET 2005 initial	BUDGET 2005 rectifié	Exécution au 31/12/2005	BUDGET 2006	Evolution 2006/2005
Fluides	62 754	85 354	84 281	86 459	2,52%
Nettoyage	56 283	57 323	57 396	57 320	-0,13%
Imprimés	30 480	31 350	23 536	22 342	-5,34%
Fournitures	45 080	58 530	59 630	54 124	-10,17%
Entretien immobilier	7 000	5 961	3 888	4 000	2,80%
Maintenance technique	21 802	27 672	36 572	35 870	-1,96%
Télécommunication	42 863	57 163	42 112	38 306	-9,94%
Informatique	40 000	3 700	1 433	20 000	92,83%
Fonctionnement					
Affranchissement	222 037	241 297	251 949	253 033	0,43%
Locations immobilières	202 914	218 308	216 411	217 524	0,51%
Frais de poursuites	60 000	58 050	54 459	51 570	-5,60%
Sécurité fonctionnement	2 500	38 573	14 842	18 100	18,00%
Autres dépenses de fonctionnement	7 130	21 180	8 693	8 000	-8,66%
Charges courantes	800 843	904 461	855 202	866 648	1,32%
Frais de déplacement	115 000	107 436	109 020	100 000	-9,02%
Charges diverses de transport	6 900	5 900	5 967	5 000	-19,33%
Prestataires externes	10 000	14 500	14 633	9 750	-50,09%
Charges communes	131 900	127 836	129 620	114 750	-12,96%
Travaux immobiliers	41 567	91 133	120 682	21 639	-457,71%
Matériel logistique	20 600	20 500	26 148	17 400	-50,27%
Matériel informatique	0	3 160	6 533	35 131	81,41%
Mobilier	6 250	3 150	2 885	3 460	16,62%
Autres immobilisations corporelles	4 600	4 600	1 536		
Matériel de transport	0				
Dépenses Equipement	73 017	122 543	157 783	77 630	-103,25%
Réserve de gestion	30 000	0	0	30 000	
TOTAL	1 035 760	1 154 840	1 142 604	1 089 028	-4,92%

Annexe 2

Projet de budget de fonctionnement 2006 par poste comptable

Projet d'équipement 2006

POSTES	NB AGENT S	ligne s TEL	Energi e 2006	Fourni tures 2006	Téléph one 2006	Nettoy age 2006	Total budget 2006	HUISS IER Dotation	TOTAL GENER AL 2006	Téléco pieur	Photoc opieur	Mat techniqu e	Mobilier	divers	électri que	aména gemen t	TOTA L	
BRETENOUX	5,50	2	3 084	336	1 155	165	4 740	2 100	6 840	400		280	120		550		950	
CAHORS	18,50	4	6 600	1 129	2 960	8 300	18 989	9 370	28 359			750	200				1 350	
CASTELNAU	2,00	2	1 687	122	633	1 200	3 642	1 400	5 042									
CATUS	3,00	2	1 478	183	720	90	2 471	2 300	4 771			100					100	
CAZALS	3,00	2	2 281	183	720	765	3 949	2 800	6 749				240			500	740	
FIGEAC	13,50	7	7 100	824	3 259	405	11 588	9 400	20 988									
GOURDON	7,50	3	4 032	458	1 575	2 050	8 115	1 500	9 615			100			900		1 000	
GRAMAT	4,50	3	1 635	275	945	1 540	4 395	700	5 095			50	200				250	
LABASTIDE	3,00	2+1	1 817	183	932	1 200	4 132	200	4 332	400		550					950	
LACAPELLE	4,50	3+1	3 189	275	1 157	1 300	5 921	3 000	8 921			200					200	
LALBENQUE	3,00	2	3 063	183	873	980	5 099	600	5 699									
LATRONQUIERE	2,50	2+1	3 474	153	812	800	5 239	800	6 039					100			100	
LIMOGNE	2,00	2	1 819	122	480	1 200	3 621	800	4 421					100			100	
LUZECH	3,50	2	3 181	214	840	105	4 340	2 200	6 540	400							400	
MARTEL	3,00	2	1 893	183	720	90	2 886	700	3 586									
MONTCUQ	2,50	2	3 118	153	753	950	4 974	500	5 474		1 500	100				1 417	3 017	
PUY L'EVEQUE	5,00	3	2 572	305	1 050	1 600	5 527	3 000	8 527							2 000	2 000	
ST CERE	6,00	3	1 971	366	1 260	180	3 777	1 400	5 177			300					300	
ST GERY	2,50	2	1 979	153	600	1 050	3 782	1 200	4 982			100	800				900	
SOUILLAC	5,00	2+1	2 010	305	1 262	150	3 727	1 500	5 227									
VAYRAC	2,50	2	1 478	153	600	900	3 131	600	3 731		1 500						1 500	
PAIERIE	12,50	3	3 300	763	2 000	8 800	14 863	4 500	19 363		2 500	150	200				2 850	
S/TOTAL	115,00	61	63 261	7 021	25 306	33 820	129 408	50 570	179 978									
T G	51,00	8	23 698	3 111	13 000	23 500	63 309	1 000	64 309	35 131		8 020	1 500			16 272	25 792	
TOTAL	166,00	69	86 459	10 132	38 306	57 320	192 217	51 570	243 787	35 131	1 200	5 500	10 700	3 260	200	1 450	20 189	77 630